

Commune de Saint Jean Brévelay
Conseil municipal du 23 mars 2009
Compte-rendu

Subventions fournitures et voyages scolaires 2009

Il est décidé d'allouer les subventions suivantes relatives aux fournitures scolaires et aux voyages éducatifs pour l'année 2009, pour les élèves domiciliés sur la commune :

Subvention pour fournitures : 26 € par élève
Voyages d'étude des collèges locaux : 26 € par élève
Voyages scolaires écoles primaires locales : 17 € par élève

Plan de relance de l'économie

Dans le cadre des mesures de la loi de finances rectificative pour 2009, une convention sera signée avec la Préfecture afin de bénéficier d'un versement anticipé d'une dotation financière de l'Etat (Fonds de compensation de la TVA).

Tarifs CLSH adolescents de Pâques 2009

Les tarifs du centre de loisirs ados de Pâques 2009 sont établis comme suit :

- animation Acrobranche : 13,00 € par personne ;
- animation piscine « Vanocea » : 9,00 € par personne ;
- animation paint-ball : 17,00 € par personne.

Création d'une commission « histoire locale »

Il est décidé de constituer une commission communale pour la collecte de témoignages écrits et oraux relatifs à l'histoire locale, cette commission sera ouverte à des personnes extérieures au Conseil municipal et rattachée à la commission « Culture et communication ». Elle sera constituée, au niveau du Conseil municipal, de MM. Jean-Pierre LE LANNIC et Jean-Jacques BOTHEREL, sous la vice-présidence de Chantal FOMBEUR.

Création d'un comité de pilotage « mise en accessibilité de la voirie »

Dans le cadre de la loi « handicap » n°2005-102 du 11 février 2005, les communes ont obligation d'élaborer, avant le 23 décembre 2009, un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics dans le bourg, préalable à la réalisation des travaux nécessaires. Un diagnostic sera réalisé en relation avec les services de la DDEA.

Un groupe de travail sera constitué, regroupant des élus (Raymond LE BRAZIDEC (vice-président), Alexandra SIMON, Laure OZMEN et Gérard GICQUEL) un représentant des personnes âgées, un représentant des personnes handicapées, un représentant des pompiers et un agent communal.

Subvention exceptionnelle

Le comice agricole, organisé tour à tour sur l'une des communes des cantons de Saint Jean Brévelay ou Locminé, sera organisé cette année à Saint Jean Brévelay sur le site du Pratello, derrière la salle du Vertin, le samedi 4 juillet. Comme c'est l'usage pour

la commune qui accueille le comice, le Conseil accorde une subvention exceptionnelle de 1500 € à l'association organisatrice.

Fixation des taux des 3 taxes locales pour l'année 2009

Suite au passage au régime de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) au niveau de la communauté de communes, toute la taxe professionnelle sera perçue par Saint Jean Brévelay Communauté.

Les taux intercommunaux 2008 ainsi que les taux communaux 2008 des 3 taxes ménages seront perçues en 2009 par la commune.

taxe	taux 2009
Taxe d'habitation	12,99 %
Taxe Foncier bâti	17,47 %
Taxe Foncier non bâti	55,48 %

Création d'un budget annexe pour lotissement

Le Conseil décide d'ouvrir un budget annexe afin de pouvoir, éventuellement, aménager un nouveau lotissement communal.

Budgets primitifs 2009 (commune, assainissement, lotissement)

Le Conseil municipal approuve les projets de budgets primitifs 2009 qui s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

Budget principal :

- Section fonctionnement 2 222 524 €
- Section investissement 2 017 540 €

Budget assainissement :

- Section exploitation 304 274 €
- Section investissement 836 868 €

Budget lotissement de Kerivo :

- Section exploitation 240 000 €
- Section investissement 240 000 €

Questions diverses

Aménagement de voirie : le marché pour l'aménagement de la rue des Herbiers, rue saint Armel, rue Croix des Victimes et la réparation de la cour de l'école Paul Émile Victor a été attribué à l'entreprise E.G.T.P. pour un montant de 95 532, 75 € HT.

Bébébus : l'installation du Bébébus les lundis à la salle de Kerivo pose problème au niveau de l'aménagement et de l'entretien des locaux. La salle, louée le week-end, n'est pas toujours propre le lundi, pour l'arrivée du Bébébus.

Station d'épuration : des problèmes de traitement des effluents ont été constatés ces derniers jours. L'intervention des services de l'exploitant de la station (SAUR) a permis un retour progressif à la normale. Des études sont en cours pour définir l'origine du problème.